

**COMITE NATIONAL D'HOMMAGE
A S. A. R. LE PRINCE ALBERT**

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la population du Ruanda-Urundi qu'un Comité National d'Hommage s'est fixé pour but de donner à tous les Belges, sans distinction d'opinion ou de rang social, l'occasion de s'unir dans un solennel hommage à S. A. R. le Prince Albert, à l'occasion de son mariage avec la Princesse Paola Ruffo di Calabria.

A cette fin, des libellés de remerciements bilingues et des listes de souscription seront mis en circulation dans tout le Ruanda-Urundi. Les dons seront mentionnés dans un Livre d'Or.

Je prie la population toute entière du Territoire sous Tutelle de participer à cette manifestation d'Hommage et charge Messieurs les Administrateurs de Territoire d'organiser la mise à la disposition du public des libellés de remerciements et des listes de souscription et de recueillir les dons au nom du Comité d'Hommage.

Le montant de ces dons sera versé au compte du Comité local d'Hommage Prince Albert, n° B. C. B. Usumbura 649.394 de Monsieur Christian Vertongen, qui assume les fonctions de secrétaire-trésorier du dit Comité.

Usumbura, le 15 juin 1959.

Le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Jean-Paul HARROY.

Ruhengeri



1303

**COMITE NATIONAL D'HOMMAGE
A S. A. R. LE PRINCE ALBERT**

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la population du Ruanda-Urundi qu'un Comité National d'Hommage s'est fixé pour but de donner à tous les Belges, sans distinction d'opinion ou de rang social, l'occasion de s'unir dans un solennel hommage à S. A. R. le Prince Albert, à l'occasion de son mariage avec la Princesse Paola Ruffo di Calabria.

A cette fin, des libellés de remerciements bilingues et des listes de souscription seront mis en circulation dans tout le Ruanda-Urundi. Les dons seront mentionnés dans un Livre d'Or.

Je prie la population toute entière du Territoire sous Tutelle de participer à cette manifestation d'Hommage et charge Messieurs les Administrateurs de Territoire d'organiser la mise à la disposition du public des libellés de remerciements et des listes de souscription et de recueillir les dons au nom du Comité d'Hommage.

Le montant de ces dons sera versé au compte du Comité local d'Hommage Prince Albert, n° B. C. B. Usumbura 649.394 de Monsieur Christian Vertongen, qui assume les fonctions de secrétaire-trésorier du dit Comité.

Usumbura, le 15 juin 1959.

Le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Jean-Paul HARROY.